

2018 sera l'année des piratages via les objets connectés en 2018

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



Les cybercriminels vont frapper via les objets connectés en 2018

Les cybercriminels ont un bel avenir et ils devraient le prouver avec une force décuplée dès 2018. Des experts américains l'annoncent, les attaques informatiques, pourtant massives, qui ont eu lieu cette année partout dans le monde n'étaient qu'un avant-goût de ce qui nous attend l'an prochain. Car les outils de piratage se développent et promettent d'être encore plus performants. Et une nouvelle manière d'opérer se profile, piéger et rançonner des hommes d'affaires ou de riches personnalités via leurs objets connectés.

Dans son rapport annuel, la société américaine McAfee, spécialisée dans la sécurité informatique, estime que 2018 pourrait voir arriver des attaques "à la personne" menées par ce qu'on pourrait appeler des "pirates à gages", un nouveau métier en quelque sorte. Ces derniers s'introduiraient directement chez les victimes désignées grâce aux objets connectés qui sont encore nettement moins sécurisés que les ordinateurs ou les smartphones.

Les données personnelles à la merci des "pirates à gages"

Les fabricants de ces objets de plus en plus divers récoltent de nombreuses données personnelles des clients, et de leurs enfants, et ont tendance à les lâcher sur le marché commercial sans aucun accord des intéressés, sans même les informer d'ailleurs...

Les logiciels utilisés par des hackers pour obtenir des rançons, **Bad Rabbit**, **NoptPetya**, **Wannacry** pour les plus connus, ont fait largement leurs preuves en 2017 en paralysant des centaines de milliers d'ordinateurs. Mais le pire est attendu dans les mois à venir, les experts en sécurité craignent non plus des blocages informatiques mais carrément des destructions ciblées. Autre inquiétude, la vente clandestine de ces logiciels à des entreprises malfaisantes qui voudraient nuire à leurs concurrentes...[lire la suite]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques.**

Quel sont nos principales activités ?

▪ **RGPD**

- FORMATION AU RGPD
- FORMATION DE DPO
- AUDITS RGPD
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD
- ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

▪ **CYBERCRIMINALITÉ**

- FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS

- RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**

- EXPERTISES PRIVÉES
- EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
- EXPERTISES JUDICIAIRES
- RECHERCHE DE PREUVES
- RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)



Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et

les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.

Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)



Source : Les cybercriminels vont frapper via les objets connectés en 2018 | Euronews